

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

DECRET N°75-192 du 18 Août 1975
portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre du
Mérite Social -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
VU le Décret N°74-277 du 21 Octobre 1974 portant formation du Gouvernement et les Décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret N°74-289 du 4 Novembre 1974 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

DECRETE :

Article 1er.-Est nommée et promue, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite Social du Dahomey, pour prendre rang du 15 Juillet 1975 -

Au Grade de COMMANDEUR

Soeur MEYNET Louise Claire
Supérieure des Soeurs du Centre
National Hospitalier et Universitaire de COTONOU
pour des signalés services rendus à la Nation au cours de sa
longue carrière au Dahomey

Article 2.-Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 18 Août 1975

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 10 CS 6 CNR 5
MINISTERES 13 SGG 4 SDP 2 DGM 13
IAA-DCCT-IGF- 4 GDE CHANCEL.15 PS 9
CAB.MIL.2 DI 4 JORD 1